

ALLIANZ ODDO BHF POLARIS BALANCED

I. INFORMATIONS SUR ALLIANZ ODDO BHF POLARIS BALANCED

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Invest, Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Plan for Life +. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

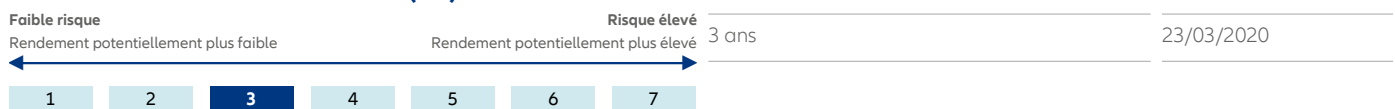
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Polaris Balanced** du Fonds Commun de Placement (FCP) de droit luxembourgeois **ODDO BHF Exklusiv**:

Le compartiment investit de manière diversifiée dans un mélange équilibré d'actions et d'obligations à l'échelle mondiale. L'accent est mis sur les titres européens et américains qui génèrent d'importants dividendes. Sont considérés comme des investissements obligataires : les emprunts d'État et obligations d'entreprises ainsi que les obligations foncières. La sélection d'actions est fondée sur une approche de valeur durable qui met l'accent sur la stabilité, la rentabilité, l'efficacité du capital et une valorisation attractive.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Le compartiment est classé dans une catégorie de risque intermédiaire étant donné que, pour ce qui est de la moyenne annuelle, les données historiques indiquent des fluctuations de valeur entre 5 et 10%. La quote-part d'actions se situe entre 35 et 60%.

PERFORMANCE¹

28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	0,25%	0,01%	0,84%	2,34%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1129,74 €

*valeur nette d'inventaire par unité

II. INFORMATIONS SUR ODDO BHF POLARIS BALANCED

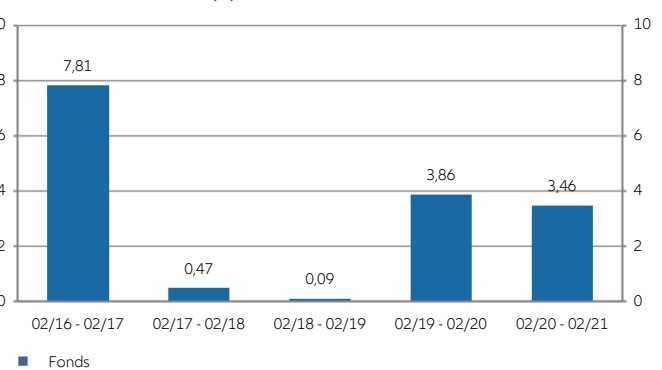
PERFORMANCE²

28/02/2021	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	3,46%	7,55%	2,45%	16,49%	3,10%	0,07%	5,08%	-7,93%	15,71%	-0,66%

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS²



PERFORMANCE ANNUELLE (%)²

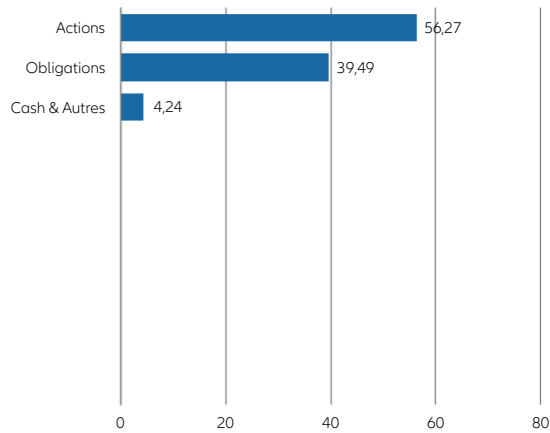


INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

	3 ans	5 ans
Volatilité (%)	10,60	8,84

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

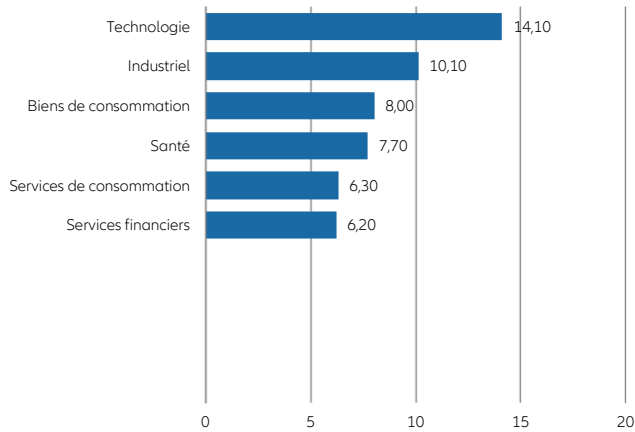
Répartition par classe d'actif (%)



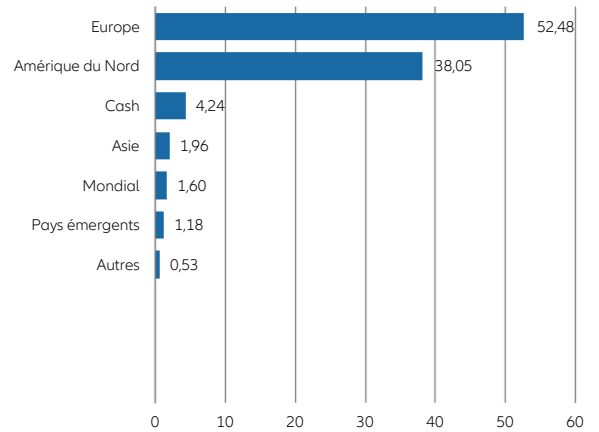
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Capgemini Se	1,81
Alphabet Inc-Cl C	1,66
Oddo Bhf Em Con Dem-Ciw Eur	1,60
Schneider Electric Se	1,54
Paypal Holdings Inc	1,53
Atlas Copco Ab-B Shs	1,43
Allianz Se-Reg	1,42
Nestle Sa-Reg	1,39
Wh Smith Plc	1,38
Wolters Kluwer	1,38
Total	15,14

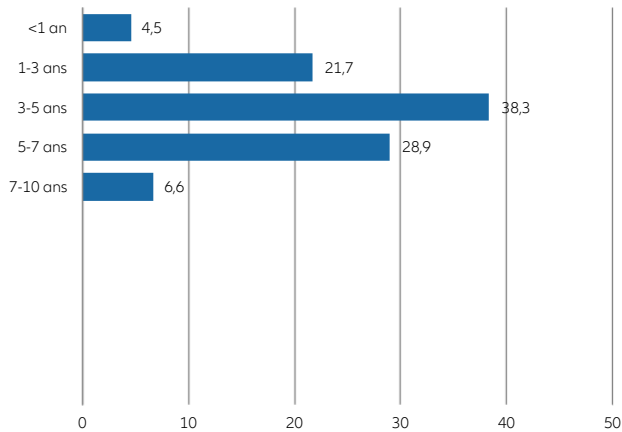
Répartition sectorielle de la poche actions (%)



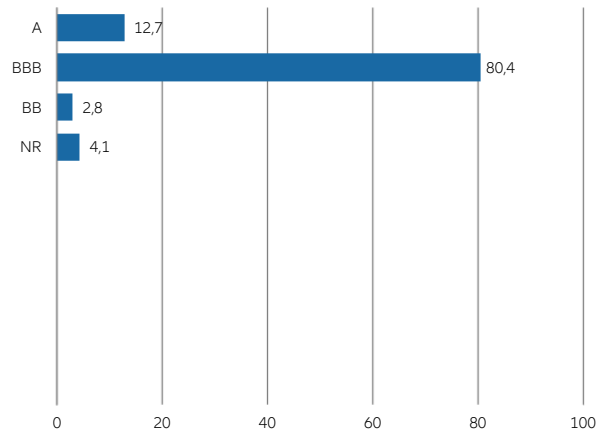
Répartition géographique (%)



Répartition par maturité de la poche taux (%)



Répartition par rating de la poche taux (%)



ATOUTS

- + Investissement dans un large éventail de classes d'actifs et de zones géographiques.
- + Gestion active et flexible de l'allocation et de la sélection de titres. L'allocation d'actifs repose sur des analyses macro-économiques. La sélection de valeurs est basée sur une approche « value » ayant pour but de fournir des performances à long terme.
- + Mise en œuvre de stratégies de couverture visant à protéger le compartiment contre des fortes volatilités.

RISQUES

- Risques opérationnels, y compris risques de conservation : des erreurs ou malentendus dans la gestion ou la conservation peuvent nuire à la performance du compartiment.
- Risques liés aux fonds cibles : le compartiment investit dans des fonds cibles afin de reproduire des marchés, régions ou thèmes spécifiques. La performance de certains fonds cibles peut s'avérer moins robuste que le développement du marché correspondant.
- Risques de change : le compartiment investit également en dehors de la zone euro. La valeur des devises de ces placements peut chuter par rapport à l'euro.
- Risques de solvabilité : le compartiment investit aussi ses actifs dans des obligations. Des doutes quant à la solvabilité de certains émetteurs voire leur insolvabilité provoqueraient une chute de la valeur des obligations correspondantes.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	Oddo BHF Asset Management
Date de création	08/10/2007

**GESTIONNAIRE DE FONDS**

Holger Rech
(depuis le 01/01/2011)

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

Aux quatre coins du globe, les marchés boursiers ont bénéficié de l'amélioration des indicateurs de sentiment tels que l'indice Ifo et d'une saison de publication des résultats mieux orientée que prévu pour le dernier trimestre de 2020. Les cours des matières premières telles que le pétrole et le cuivre ont également continué d'augmenter en prévision de la poursuite de la reprise économique. Le prix de l'or, en revanche, s'est inscrit en recul. Aux Etats-Unis, la hausse des prévisions d'inflation s'est traduite par une augmentation régulière des rendements obligataires à long terme. À la fin du mois, le ratio actions du portefeuille s'établissait à 56% environ. Nous nous sommes défaits du fournisseur de bases de données Oracle et avons utilisé le produit pour initier une position sur le fournisseur de logiciels commerciaux Salesforce. Nous avons renforcé nos positions sur Amazon, l'entreprise d'ingénierie électrique Amphenol, l'équipementier ASML, spécialisé dans l'industrie des semi-conducteurs, ainsi que sur le laboratoire pharmaceutique danois Novo Nordisk. En contrepartie, nous avons réduit nos participations dans SAP, LVMH, Accenture et Atos. Au niveau des obligations, nous avons cédé la position sur l'agence de voyage en ligne Expedia. En contrepartie, nous avons investi dans une obligation émise par le fournisseur de services de paiement Worldline et augmenté nos participations dans l'entreprise de technologie chimique et médicale Perkin Elmer.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement investit, est géré par ODDO BHF Asset Management LUX SA, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. SA au capital de 1.300.000 €. R.C.S. (Registre du commerce) B29891 - Luxembourg 6, rue Gabriel Lippmann - L-5365 Munsbach, Luxembourg - Tél. : +352 45 76 76 1. www.am.oddo-bhf.com

